

L'Observatoire Erasmus +

{notes}

Les séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles et l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire

Exploitation de l'enquête Génération 2013 du Céreq

{ L'éditorial }

L'employabilité des apprenants est un des objectifs majeurs du programme Erasmus +. Les séjours à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles doivent ainsi permettre l'acquisition de compétences notamment transversales afin de faciliter l'insertion des jeunes. L'évaluation des effets d'une mobilité temporaire européenne ou internationale sur l'entrée dans la vie active et l'accès à l'emploi est riche d'enseignements.

L'enquête Génération du Centre d'études et de recherche sur les qualifications - Céreq, depuis près de 20 ans, tente de mesurer l'évolution de l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif. L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a décidé de cofinancer, avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, un module spécifique de l'enquête Génération 2013 consacré aux séjours à l'étranger en cours de scolarité. Les premiers résultats publiés par le Céreq montrent que 47% des sortants du système éducatif en 2013 ont réalisé au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études¹. Ces séjours à l'étranger sont de nature différente. Certains peuvent être encadrés et organisés dans les cursus d'études par des institutions. Il peut s'agir de périodes d'études, de période de stage, de travail ou encore de séjours linguistiques ou de voyages scolaires. D'autres sont non encadrés comme des séjours à l'occasion de vacances ou pour raisons familiales. Les mobilités encadrées représentent près de la moitié des séjours à l'étranger pendant les études.

Les mobilités ne sont plus réservées aux étudiants de l'enseignement supérieur et se développent dans l'enseignement secondaire. L'enquête Génération 2013 révèle que près de 31% des sortants de l'enseignement secondaire ont

bénéficié d'un séjour à l'étranger dont 17% à des fins d'apprentissages ou professionnelles.

Les Notes de l'Observatoire Erasmus + n°2 (mai 2016) avaient déjà montré des situations professionnelles améliorées trois ans après la sortie du système éducatif pour les apprenants qui avaient réalisé un séjour encadré à l'étranger par rapport à ceux qui n'en avaient pas bénéficié. Mais ces Notes portaient sur l'ensemble des sortants, que ce soit de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur. Les notes de l'Observatoire Erasmus + n°8 portent, elles, spécifiquement sur les sortants de l'enseignement secondaire. D'une manière générale, cette population rencontre des difficultés d'insertion professionnelle plus importantes que les sortants de l'enseignement supérieur. L'objet de ces notes n°8 est de vérifier que les sortants de l'enseignement secondaire qui ont bénéficié d'une mobilité encadrée connaissent une insertion de meilleure qualité que ceux qui n'ont effectué aucun séjour à l'étranger.

Il est montré, dans l'exploitation des résultats de Génération 2013, que l'entrée dans la vie active des sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles s'effectue plus rapidement et plus durablement que pour ceux qui n'ont pas bénéficié d'une mobilité. Le taux d'emploi à 3 ans est de 10 points supérieurs à celui des sortants sans mobilité à l'étranger. Les emplois occupés sont également d'un statut plus élevé. Cependant, les effets de la mobilité encadrée sur la qualité de l'emploi occupé restent encore difficiles à démontrer.

Laure Coudret-Laut,
*Directrice de l'Agence Erasmus+ France
/ Education Formation*

¹ Céreq (2017), *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013. Résultats de l'enquête 2016, Céreq, pp. 20-21.*

{ SOMMAIRE }

1	▪ Profils des sortants de l'enseignement secondaire réalisant un séjour à l'étranger encadré pendant la scolarité	{ 4 }
	1.1 Des mobilités à des fins d'apprentissage ou professionnelles socio-démographiquement et scolairement marquées	{ 4 }
	1.2 Une typologie des sortants de l'enseignement secondaire en mobilité à des fins d'apprentissage ou professionnelles	{ 6 }
2	▪ Trajectoires professionnelles au cours des trois premières années de vie active et séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	{ 8 }
	2.1 Des trajectoires d'entrée dans la vie active et mobilité à des fins d'apprentissage ou professionnelles	{ 8 }
	2.2 L'accès au premier emploi et mobilité à des fins d'apprentissages ou professionnelles	{ 11 }
3	▪ Situation au bout des trois premières années de vie active et séjours à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles	{ 11 }
	3.1 La situation professionnelle trois ans après la fin des études	{ 12 }
	3.2 Les conditions d'emploi trois ans après la fin des études	{ 12 }
	3.3 La situation familiale trois ans après la fin des études	{ 14 }
	3.4 Focus sur la situation à la date de l'enquête des différents groupes de sortants qui ont réalisé une mobilité à des fins d'apprentissages ou professionnelles	{ 14 }
	▪ Conclusion : effets des séjours à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement scolaire	{ 16 }
	▪ Bibliographie	{ 17 }

Points à retenir

Près de 17% des sortants de l'enseignement secondaire ont réalisé un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles au cours de leur scolarité (période d'études, de stage, de travail, séjours linguistiques ou voyages scolaires). Ces séjours sont de courte durée et ont lieu principalement en Europe. Les élèves qui n'ont pas redoublé avant l'entrée en 6e, qui ont choisi leur orientation post-3e, qui ont suivi une seconde générale ou encore qui réussissent à obtenir un baccalauréat (professionnel ou général / technologique), sont plus nombreux proportionnellement à bénéficier d'une mobilité encadrée à l'étranger.

Ces élèves ayant effectué un séjour encadré à l'étranger accèdent plus rapidement à l'emploi (5 mois contre 6 mois pour ceux qui n'ont pas effectué de séjour) et sont moins nombreux proportionnellement à n'avoir jamais travaillé (7,5% contre 17%). Sur les 36 mois depuis la fin des études, ils ont passé en moyenne 23 mois en emploi contre 18,5 mois pour ceux qui ne sont pas sortis du territoire.

Trois années après avoir quitté le système éducatif, ces élèves ayant connu une expérience de mobilité encadrée sont nettement plus nombreux proportionnellement en emploi (écart de plus de 11 points par rapport à ceux qui n'ont aucun séjour à l'étranger) et moins nombreux au chômage. Une fois en emploi, ils travaillent moins à temps partiel et sont davantage cadres ou techniciens. En revanche, l'avantage salarial de ce public est très modeste.

Enfin, la corrélation entre séjours encadrés à l'étranger et insertion professionnelle est toujours difficile à démontrer. Il semble néanmoins que la mobilité accroît les chances d'accéder à l'emploi dans les trois premières années de vie active, toutes choses égales par ailleurs. A variables sociodémographiques et scolaires contrôlées, la chance relative de connaître au moins une séquence d'emploi est 1,36 fois plus élevée pour un sortant ayant bénéficié d'une mobilité à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles que pour un sortant qui n'a bénéficié d'aucun séjour.

{ Méthodologie }

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) a interrogé entre avril et juillet 2016 les sortants du système éducatif français en formation initiale de l'année scolaire 2012-2013. La base de données fournie par le Céreq compte 19 498 individus qui sont représentatifs de 692 520 jeunes sortis cette année-là.

La population de la base de données est découpée comme suit :

- 6 323 élèves sortants de l'enseignement secondaire diplômés ou non sans poursuite d'études dans le supérieur. Ils représentent 304 960 sortants.
- 1 772 élèves sortant diplômés de l'enseignement secondaire ayant poursuivi dans l'enseignement supérieur sans obtenir de diplômes. Ils représentent 83 080 sortants.
- 11 403 étudiants sortants diplômés de l'enseignement supérieur, représentatifs de 304 480 individus.

La population prise en compte dans cette étude concerne les sortants de l'enseignement secondaire, diplômés ou non, qui n'ont pas poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur.

Les séjours à l'étranger font l'objet d'une extension spécifique dans Génération 2013. Cette extension a été financée par l'Agence Erasmus + France / Education Formation et par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les séjours à l'étranger au cours de la scolarité font l'objet d'une douzaine de question dans Génération 2013. **Le questionnaire a beaucoup évolué entre les Génération 2010 et 2013. Il est donc impossible de comparer les résultats de ces deux études.**

Au final, parmi les sortants de l'enseignement secondaire en 2013, 2 422 jeunes déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger avant la fin de leurs études : 888 un seul et 1534 plusieurs.

Les modalités des séjours à l'étranger sont les suivantes : période d'étude dans un établissement de formation, période de stage avec convention de stage, période de travail, séjour linguistique, période de vacances, service civique européen, bénévolat, voyage scolaire, raisons familiales, conférences, congrès, colloques, autre.

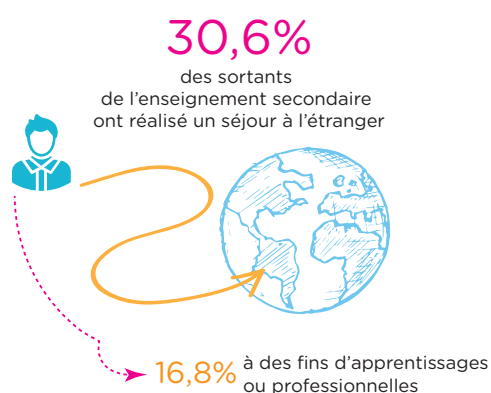
Lorsqu'ils en ont effectué plusieurs, les séjours d'études, de stage ou de travail, puis les séjours linguistiques ou scolaires, ont fait l'objet d'une priorisation et lorsque les élèves avaient effectué à la fois un stage et une période d'études, le séjour le plus long a été pris en compte.

Ainsi, parmi les 2 422 jeunes déclarant un séjour à l'étranger :

- 292 ont, au moins, effectué une période d'études dans un établissement de formation,

- 257 ont, au moins, réalisé une période de stage avec convention de stage ou une période de travail à l'étranger,
- 680 ont, au moins, bénéficié d'un séjour linguistique ou d'un voyage scolaire ou d'un autre type de séjour sans réaliser une mobilité d'études ou de stage ou de travail,
- 1193 sont seulement partis en vacances ou pour raisons familiales à l'étranger.

La faiblesse des effectifs ayant réalisé une période d'études, de stage ou de travail à l'étranger parmi les sortants de l'enseignement secondaire va contraindre l'analyse du lien entre mobilité à l'étranger et insertion professionnelle.



En prenant en compte la pondération, **30,6% des sortants de l'enseignement secondaire ont réalisé un séjour à l'étranger** au cours de leur scolarité :

- 16,8% à des fins d'apprentissages ou professionnelles dont 4,1% pour une période d'études, 2,7% une période de stage ou de travail et 10% un séjour linguistique ou un voyage scolaire.
- 13,8% sont partis pour des vacances ou des raisons familiales.

La principale limite de Génération porte sur la population interrogée. Ne sont pas dans le champ de l'enquête :

- les sortants résidant dans un pays étranger à la date de l'enquête (sont donc exclus les personnes en poursuite d'études ou en emploi à l'étranger à la date de l'enquête),
- Les sortants d'une formation en contrat de professionnalisation. Ils ne sont pas considérés en études en 2012-2013. Les sortants d'une formation en contrat d'apprentissage en 2012-2013 sont, eux, dans le champ Céreq.

{1}

Profils des sortants de l'enseignement secondaire réalisant un séjour à l'étranger encadré pendant la scolarité

Près de 31% des sortants de l'enseignement secondaire ont effectué un séjour à l'étranger. Près de 14% d'entre eux ne l'ont fait que pour les vacances ou des raisons familiales. En revanche, 17% l'ont réalisé à des fins d'apprentissage ou professionnelles. **Dans l'ensemble du document,**

nous prendrons en compte uniquement les sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé une mobilité à des fins d'apprentissage ou professionnelles (sont ainsi exclues les mobilités pour vacances et raisons familiales).

{1.1}

Des mobilités à des fins d'apprentissage ou professionnelles socio-démographiquement et scolairement marquées

Alors que nous ne constatons pas de différence de genre, il apparaît que les sortants de l'enseignement secondaire issus d'une famille dans laquelle l'un des deux parents est cadre sont plus nombreux proportionnellement à réaliser une mobilité d'études, de stage, de travail, linguistique ou scolaire que ceux d'origine sociale plus modeste. Ainsi, près de 26% des enfants d'origine sociale favorisée ont réalisé un séjour à l'étranger encadré tandis que seuls 15% d'entre eux en ont bénéficié quand ils sont issus d'une famille d'origine sociale

populaire. Ce taux de mobilité est également plus élevé pour les sortants issus de famille dans laquelle l'un des parents est diplômé du supérieur (24,5%) que pour ceux issus de famille dans laquelle aucun des parents n'a un diplôme (11,2%).

Les sortants de l'enseignement secondaire ayant connu une mobilité géographique en France entre leur année de 6e et leur année finale de formation sont moins nombreux proportionnellement à réaliser une telle mobilité.

• Tableau 1 : taux de mobilité des sortants de l'enseignement secondaire selon leurs caractéristiques sociodémographiques et géographiques

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)

	TAUX DE MOBILITÉ À DES FINS D'APPRENTISSAGES ET/OU PROFESSIONNELLES			
	Etudes	Stage / travail	Linguistique / scolaire	Total
Genre				
Homme	4,0%	3,0%	9,8%	17,8%
Femme	4,1%	2,3%	10,4%	16,8%
Origine sociale				
Origine favorisée	7,2%	2,6%	16,0%	25,8%
Origine moyenne	4,5%	4,1%	11,0%	19,6%
Origine populaire	3,5%	2,3%	9,3%	15,1%
Niveau de diplômes des parents				
Enseignement supérieur	7,8%	3,9%	12,8%	24,5%
Baccalauréat maximum	6,2%	3,1%	13,0%	22,3%
Inférieur au baccalauréat	3,6%	3,1%	11,5%	18,2%
Non diplômés	2,7%	1,9%	6,6%	11,2%

Origine géographique des parents				
Un des deux parents nés en France	4,3%	2,8%	10,9%	18,0%
Les deux parents nés à l'étranger	2,9%	1,9%	4,8%	9,6%
Changement de région (ancienne région entre 6 ^e et dernière formation avant sortie)				
Oui	3,3%	3,4%	7,1%	13,8%
Non	4,2%	2,6%	10,6%	17,4%

Le parcours scolaire est également source d'inégalité dans l'accès à la mobilité. Le redoublement avant l'entrée en 6^{ème}, l'orientation vers une 3^{ème} autre que générale, l'entrée en CAP-BEP ou l'absence de poursuite d'études après la 3^e concourent à une plus faible proportion de sortants de l'enseignement secondaire à avoir réalisé une mobilité d'apprentissage ou professionnelle.

A l'inverse une orientation vers une seconde générale ou technologique voire une 1^{ère} année de baccalauréat professionnel, tout comme avoir choisi son orientation post-3^e conduit à une plus forte

proportion de sortants à avoir réalisé une mobilité.

Au final, 30% des sortants de l'enseignement secondaire avec un baccalauréat général ou technologique et 23% de ceux avec un baccalauréat professionnel déclarent avoir bénéficié d'un séjour à l'étranger encadré au cours de leur scolarité contre 11% des titulaires d'un CAP-BEP et 12% des non diplômés. Les sortants d'une formation par apprentissage (entre le fin de la 3^e et la fin de l'enseignement secondaire) sont moins nombreux proportionnellement à avoir réalisé une mobilité.

• Tableau 2 : taux de mobilité des sortants de l'enseignement secondaire selon leurs caractéristiques scolaires

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

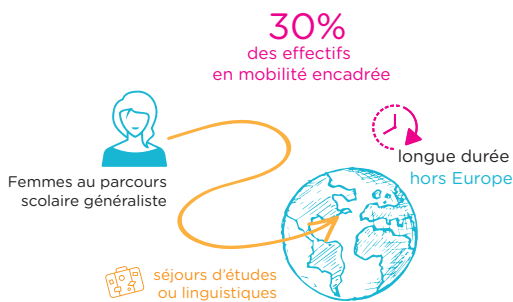
Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)

	TAUX DE MOBILITÉ À DES FINS D'APPRENTISSAGES ET/OU PROFESSIONNELLES			
	Etudes	Stage / travail	Linguistique / scolaire	Total
Redoublement avant l'entrée en 6^e				
Oui	3,0%	1,9%	4,8%	9,7%
Non	4,6%	3,1%	12,5%	20,2%
Classe de 3^e suivie				
3 ^e générale	4,6%	3,1%	11,7%	19,4%
Autre 3 ^e	2,9%	1,6%	6,2%	10,7%
Orientation après la 3^e				
Seconde générale ou technologique	7,1%	3,0%	16,0%	26,1%
Une 1 ^{ère} année de BEP ou CAP	2,8%	2,3%	6,7%	11,8%
Une 1 ^{ère} année de Bac professionnel	3,7%	3,5%	10,1%	17,3%
Pas de poursuite après la 3 ^e ou redoublement	1,1%	0,9%	7,9%	9,9%
Orientation post 3^e correspondant au 1^{er} vœu du dossier d'orientation si poursuite d'études				
Oui	4,8%	3,1%	10,9%	18,8%
Non	3,0%	2,0%	8,4%	13,4%
Diplôme maximum atteint pour les sortants de l'enseignement secondaire				
Non diplômé	3,0%	0,8%	8,3%	12,1%
CAP - BEP - MC	2,5%	2,3%	6,2%	11,0%
Baccalauréat professionnel - BP - BT	5,4%	5,3%	12,2%	22,9%
Baccalauréat général ou technologique	7,8%	1,8%	20,5%	30,1%
Filière du diplôme de sortie				
Générale ou tertiaire	3,9%	2,5%	10,8%	17,1%
Industrielle	4,4%	3,0%	8,3%	15,7%
Une formation par apprentissage au cours de la scolarité				
Oui	3,6%	2,3%	8,3%	14,2%
Non	4,3%	2,8%	10,9%	18,0%

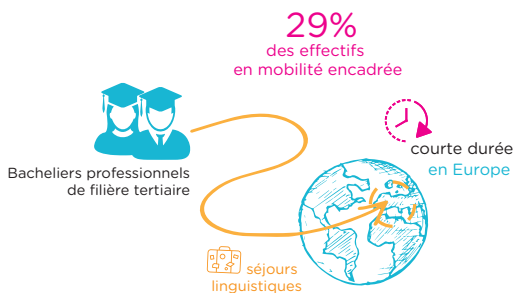
{1.2}

Une typologie des sortants de l'enseignement secondaire en mobilité à des fins d'apprentissage ou professionnelles

Une analyse des correspondances multiples menée à partir des variables décrites précédemment, suivie d'une classification ascendante hiérarchique, permet de distinguer quatre profils-types de sortants du secondaire ayant réalisé un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelle.

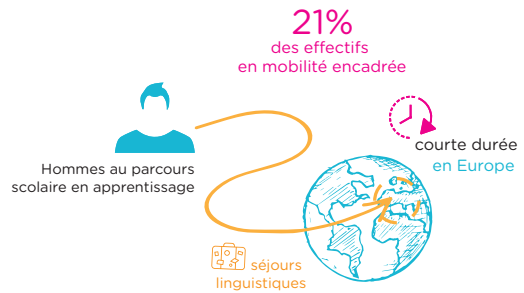


Le premier groupe, « **femmes, au parcours scolaire généraliste, avec séjours d'études ou linguistiques hors Europe de longue durée** », représentant 30% des effectifs en mobilité encadrée, est composé très majoritairement de femmes (62%), d'origine sociale plutôt favorisée. Leur parcours scolaire est généraliste et sans difficulté : pas de redoublement avant la 6e (97%), 3e générale (97%) et accès à une seconde générale et technologique (84%). Une majorité (56%) sort avec un bac général ou technologique. Néanmoins, un peu plus d'un quart sort du système éducatif non diplômé. La mobilité à l'étranger s'effectue principalement lors de séjours linguistiques ou de voyages scolaires (65%) ou pendant des périodes d'études (29%). Cette mobilité est plutôt longue (un quart part plus d'un mois). Plus d'un tiers effectue ce séjour en dehors de l'Europe.

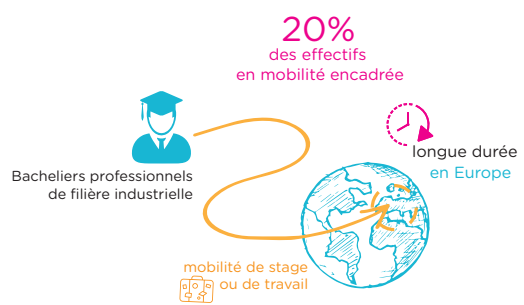


Le deuxième groupe, « **bacheliers professionnels, de filière tertiaire, avec séjours linguistiques en Europe de courte durée** », 29% de l'effectif, ne se caractérise pas d'un point de vue du genre ou de l'origine sociale. Le parcours scolaire se distingue par une faible proportion de redoublement avant la 6e (13%) et d'un accès important à la 3e générale (87%). En revanche, une minorité entre en seconde générale (32%). Les élèves de ce groupe sortent majoritairement diplômés d'un baccalauréat professionnel (50%) ou non diplômés (34%). La

filiale tertiaire est privilégiée (86%). Les séjours à l'étranger sont très courts (94% 15 jours ou moins), très majoritairement en Europe (92%) et près des trois quarts partent dans le cadre de séjours linguistiques ou de voyages scolaires.



La troisième classe (21% de l'effectif), « **hommes, au parcours scolaire en apprentissage, avec séjours linguistiques en Europe de courte durée** » est composée très majoritairement d'hommes (75%), de milieu populaire (84%). Leur parcours scolaire est plus chaotique : redoublement en 6e important (37%), une minorité accède à une 3e générale (41%), 95% ne s'orientent pas vers une seconde générale et technologique. Ces élèves sont une majorité à passer par une formation par apprentissage (54%). Ils sortent diplômés d'un CAP-BEP (43%) ou d'un baccalauréat professionnel (42%), de filière industrielle (63%). Le séjour à l'étranger réalisé est très court (89% 15 jours ou moins), en Europe, et la mobilité est linguistique, scolaire ou d'études.



Le dernier groupe, « **bacheliers professionnels, de filière industrielle, avec mobilité de stage ou de travail en Europe de longue durée** », un cinquième de l'effectif, est masculin majoritairement, d'origine plutôt favorisée. 13% d'entre eux ont un de leur parent qui est né à l'étranger. 88% ont accédé à une 3e générale avant de s'orienter vers une filière professionnelle après. Un quart a connu une mobilité géographique entre la 6e et la fin des études. Un tiers est passé par l'apprentissage. Les 2/3 sont diplômés d'un baccalauréat professionnel, plutôt industriel (47%). Ce groupe se caractérise par une très forte proportion qui a réalisé une période de stage ou de travail à l'étranger (62%), de plus de 15 jours.

• **Tableau 3 : caractérisation des quatre classes de sortants de l'enseignement secondaire ayant effectué une mobilité à des fins scolaires et/ou professionnels.**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ayant effectué un séjour à l'étranger au cours de la scolarité (51 300 individus)

	GRUPE 1 (30,2%)	GRUPE 2 (28,7%)	GRUPE 3 (20,8%)	GRUPE 4 (20,3%)	ENSEMBLE
Genre					
Homme	38,2%	49,6%	75,4%	66,3%	54,9%
Femme	61,8%	50,4%	24,6%	33,7%	45,1%
Origine sociale					
Favorisée	26,4%	15,5%	6,5%	14,0%	16,6%
Moyenne	20,3%	19,7%	9,8%	33,4%	20,6%
Populaire	53,3%	64,8%	83,7%	52,6%	62,8%
Origine géographique des parents					
Un des deux parents nés en France	88,9%	96,3%	98,5%	86,6%	92,6%
Les deux parents nés à l'étranger	11,1%	3,7%	1,5%	13,4%	7,4%
Redoublement avant la 6^e					
Oui	3,0%	12,9%	36,9%	20,6%	16,5%
Non	97,0%	87,1%	63,1%	79,4%	83,5%
Classe de 3^e suivie					
3 ^e générale	97,0%	87,3%	40,8%	87,9%	80,6%
Autre 3 ^e	3,0%	12,7%	59,2%	12,1%	19,4%
Orientation après la 3^e					
Seconde générale	84,3%	31,6%	4,9%	23,0%	40,2%
Autre	15,7%	68,4%	95,1%	77,0%	59,8%
Mobilité géographique entre 6^e et fin d'études					
Oui	15,4%	5,3%	4,6%	24,4%	12,0%
Non	84,6%	94,7%	95,4%	75,6%	88,0%
Formation par apprentissage					
Oui	6,7%	20,1%	54,2%	36,2%	26,4%
Non	93,3%	79,9%	45,8%	63,8%	73,6%
Diplôme maximum atteint					
Non diplômé	26,9%	33,6%	14,8%	7,1%	22,2%
CAP - BEP - MC	0,9%	11,7%	43,3%	25,7%	17,9%
Bac professionnel - BP - BT	16,3%	50,3%	41,9%	64,4%	41,2%
Bac général ou technologique	55,9%	4,4%	0,0%	2,8%	18,7%
Filière du diplôme maximum atteint					
Générale ou tertiaire	96,1%	85,6%	36,5%	53,2%	72,0%
Industrielle	3,9%	14,4%	63,5%	46,8%	28,0%
Type de mobilité					
Période d'études	29,1%	25,8%	27,0%	9,7%	24,2%
Période de stage / travail	5,7%	0,4%	5,1%	64,7%	16,0%
Séjour linguistique ou voyage scolaire	65,3%	73,8%	67,9%	25,6%	59,8%
Durée de la mobilité					
15 jours ou moins	50,9%	94,4%	88,8%	14,9%	64,0%
De 16 jours à 1 mois	24,0%	3,6%	9,1%	61,6%	22,6%
De plus d'un mois à 2 mois	7,6%	0,0%	0,9%	19,2%	6,4%
Deux mois et plus	17,5%	2,0%	1,2%	4,3%	7,0%
Durée médiane de la mobilité	15 jours	7 jours	7 jours	30 jours	14 jours
Lieu de la mobilité					
Europe	65,9%	91,6%	95,5%	81,4%	82,6%
Hors Europe	34,1%	8,4%	4,5%	18,6%	17,4%

{2}

Trajectoires professionnelles au cours des trois premières années de vie active et séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles

L'entrée dans la vie active des sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles s'effectue plus rapidement et plus durablement que pour ceux qui n'ont pas bénéficié d'une telle mesure. Ainsi, il faut compter un peu moins de 5 mois pour que ces jeunes trouvent

leur 1^{er} emploi contre plus de 6 mois pour les autres. Seuls 8% d'entre eux n'ont jamais travaillé au cours des 3 années contre 17% pour ceux qui n'effectuent pas de mobilité. En fin de période, le taux de chômage est de 10 points inférieurs pour les sortants avec mobilité à l'étranger encadrée.

{2.1}

Des trajectoires d'entrée dans la vie active et mobilité à des fins d'apprentissage ou professionnelles

Le Céreq, grâce au calendrier mensuel mis en place dans le questionnaire, distingue 9 trajectoires-types d'insertion professionnelle pouvant être regroupées en 5 grands ensembles :

- l'accès durable à l'emploi rend compte « des parcours d'insertion les plus simples avec un accès immédiat à l'emploi ou rapide et un très bon niveau de maintien dans l'emploi par la suite » ;
- l'accès progressif à l'emploi qui rassemble les sortants du système éducatif qui accèdent plus lentement et plus progressivement à l'emploi avec des périodes précédant l'accès à l'emploi de chômage pour certains ou des périodes d'inactivité pour d'autres ;
- la sortie d'emploi fait état de jeunes qui avaient accédé, pour la plupart, à l'emploi et qui subissent « un accident de parcours notable avec des transitions de l'emploi vers le chômage dans un cas, vers un retrait plus ou moins temporaire du marché du travail pour d'autres » ;
- le maintien aux marges de l'emploi regroupe les sortants pour qui le chômage est durable ou récurrent sur toute la période ou bien qui s'installent dans l'inactivité ;

- les périodes importantes ou récurrentes de reprises d'études ou de formation représentent les jeunes qui, malgré une fin d'études en 2013, vont reprendre par la suite leurs études ou vont connaître des périodes durables de « formation post-initiale ».

Pour les sortants de l'enseignement secondaire, l'accès durable à l'emploi est très minoritaire (19% contre 57% pour l'ensemble des sortants du système éducatif – étudiants compris). Les sortants de l'enseignement secondaire se caractérisent davantage par un accès progressif à l'emploi. Au regard des séjours à l'étranger, les sortants de l'enseignement secondaire ayant effectué une mobilité à des fins d'apprentissages ou professionnelles ne se distinguent pas de ceux qui n'ont pas bénéficié de cette possibilité en termes de trajectoire d'entrée dans la vie active. Ces derniers sont cependant un peu moins nombreux proportionnellement à se maintenir aux marges de l'emploi.

Néanmoins, au regard du temps passé en emploi, de la part des individus qui ont au moins occupé un emploi depuis la sortie du système éducatif, ou encore de l'évolution du taux de chômage, les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger encadré connaissent des situations plus favorables.

• **Tableau 4 : trajectoires d'entrée dans la vie active des sortants de l'enseignement secondaire selon le type de mobilité à l'étranger**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)

	ACCÈS DURABLE À L'EMPLOI	ACCÈS PROGRESSIF À L'EMPLOI	SORTIE D'EMPLOI	MAINTIEN AUX MARGES DE L'EMPLOI	PÉRIODES IMPORTANTES OU RÉCURRENTES DE REPRISES D'ÉTUDES OU DE FORMATION
Séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	17,5%	52,7%	6,7%	9,3%	13,8%
Absence de séjours à l'étranger	19,5%	48,6%	4,9%	11,8%	15,2%
Ensemble des sortants de l'enseignement secondaire	19,2%	49,2%	5,4%	11,2%	15,0%

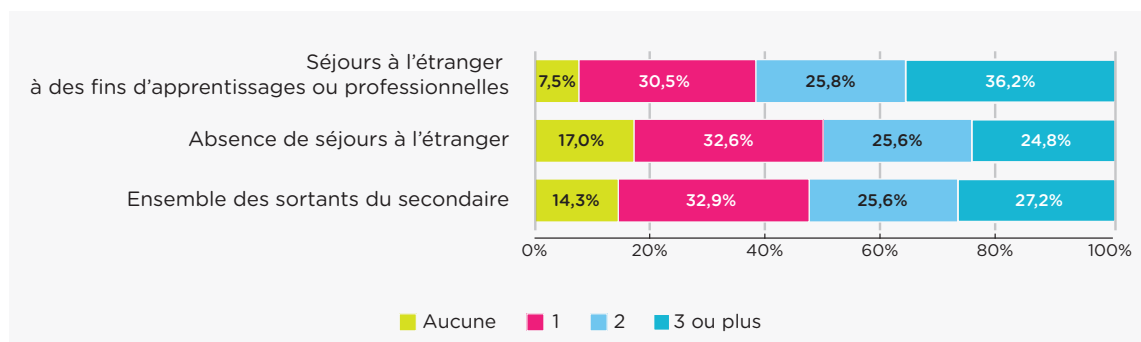
Plus de 92% des sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé une mobilité à l'étranger encadrée a connu au moins une séquence d'emploi sur les 36 mois d'observation contre 83% de ceux qui n'ont pas réalisé de mobilité qu'elle soit à des fins d'apprentissages ou de loisirs.

De plus, les sortants ayant réalisé une mobilité à l'étranger encadrée sont près de 62% à connaître une mobilité professionnelle au cours des trois premières années de vie active tandis que cette part représente 50% des sortants sans séjours à l'étranger.

• **Graphique 1 : nombre de séquences d'emploi au cours des trois premières années de vie active**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)

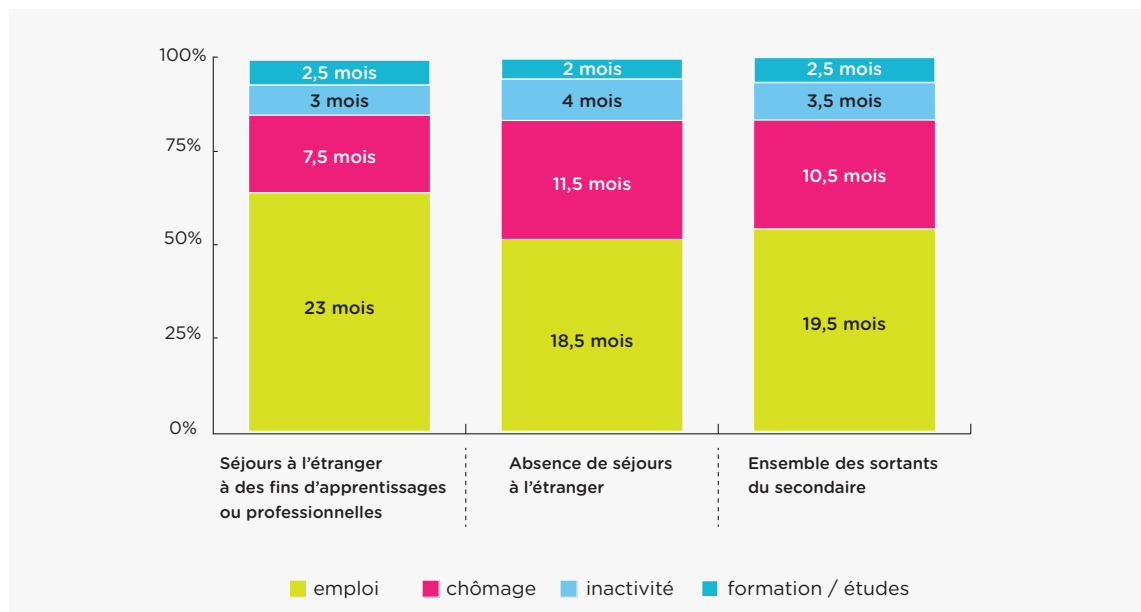


Au cours des 3 années après la sortie du système éducatif, les sortants de l'enseignement secondaire avec séjours d'études à l'étranger encadrés ont passé en moyenne 23 mois en emploi (soit plus de 60% du temps sur les 3 ans d'observation) et 7,5

mois au chômage (soit 20% du temps). Pour ceux qui n'ont effectué aucun type de mobilité, le temps passé en emploi est de 18,5 mois soit légèrement plus de la moitié du temps, et ces sortants ont été au chômage plus de 30% de leur temps.

Graphique 2 : répartition du temps moyen passé (en mois) dans chaque situation au cours des 36 mois d'observation selon le type de mobilité à l'étranger

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)
 Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)

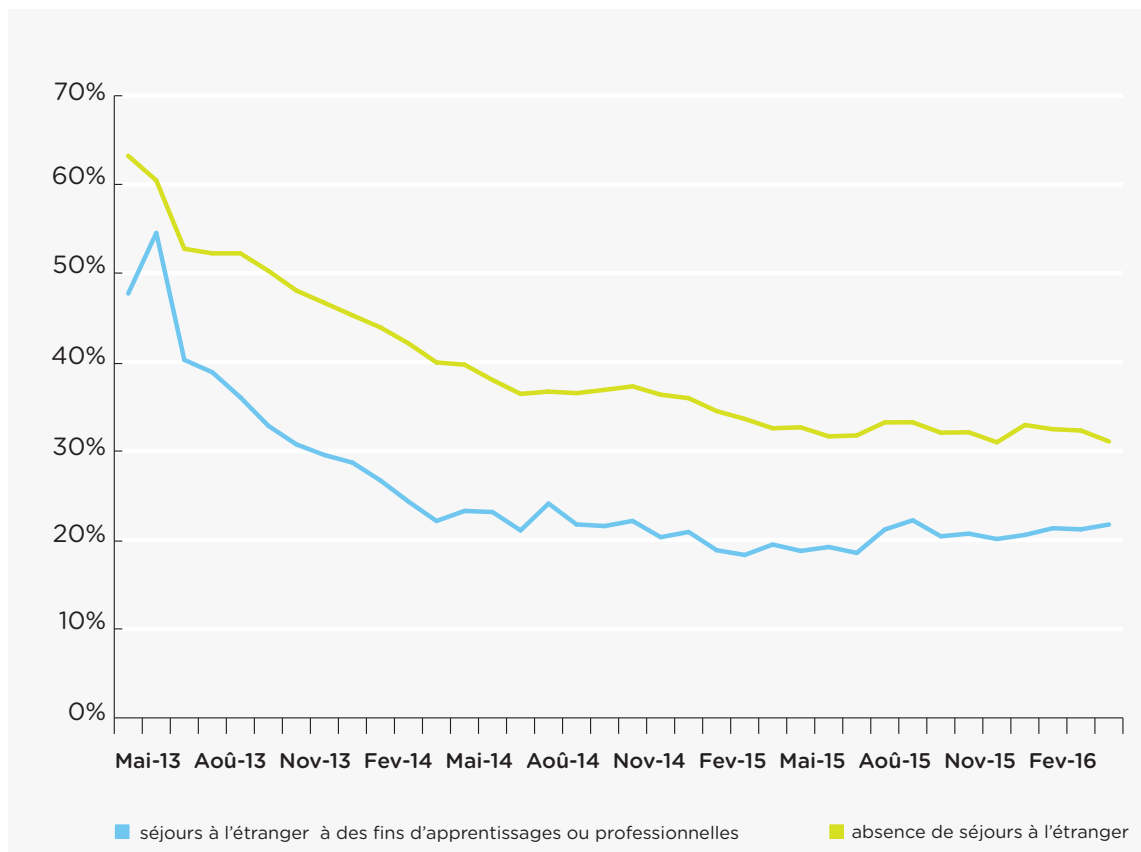


Au cours des trois premières années de vie active, le taux de chômage des sortants de l'enseignement secondaire ayant bénéficié d'un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles est systématiquement inférieur à celui des sortants

n'ayant effectué aucun type de mobilité. En fin de période, l'écart est de 10 points avec un taux de chômage de 22,6% pour les sortants avec séjours encadrés et 31,7% pour ceux sans séjour.

Graphique 3 : evolution du taux de chômage entre mai 2013 et avril 2016 selon le type de mobilité

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)
 Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)



{2.2}

L'accès au premier emploi et mobilité à des fins d'apprentissages ou professionnelles

86% des sortants de l'enseignement secondaire ont travaillé au moins une fois au cours des 3 années après leur sortie du système éducatif. Ils ont mis en moyenne 6 mois pour trouver leur 1er emploi. Les sortants qui ont réalisé au cours de leurs études un séjour à l'étranger encadré ont mis, quant à eux, un

peu moins de 5 mois et seuls 28% ont mis 6 mois ou plus pour trouver leur 1er emploi. A titre de comparaison, ceux qui n'ont pas réalisé de mobilité, ont mis un peu moins de 6 mois et demi pour trouver leur 1er emploi et plus de 35% ont mis 6 mois ou plus pour y accéder.

• **Tableau 5 : temps moyen d'accès au premier emploi et temps passé à rechercher un emploi**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui ont occupé au moins un emploi (257 870 individus)

	0 MOIS	DE 1 À 5 MOIS	DE 6 À 11 MOIS	12 MOIS ET PLUS	DURÉE MOYENNE
Séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	39,6%	32,6%	11,8%	16,0%	4,84 mois
Absence de séjours à l'étranger	38,1%	26,4%	14,1%	21,4%	6,34 mois
Ensemble des sortants du secondaire	37,6%	28,4%	13,8%	20,2%	6,07 mois

Les sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé une mobilité encadrée sont plus nombreux proportionnellement à débiter leur carrière par un emploi durée indéterminée (CDI ou fonctionnaire) que ceux n'ayant pas effectué un séjour à l'étranger. Ils sont également davantage à travailler en emploi

à durée déterminée autre que l'intérim ou le contrat aidé. Ils sont moins nombreux proportionnellement à travailler à temps partiel. Leur revenu net médian est supérieur de près de 70 euros approchant les 1 200 euros nets par mois.

• **Tableau 6 : caractéristiques du 1er emploi selon le type de mobilité**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui ont occupé au moins un emploi (257 870 individus)

	CONTRAT DE TRAVAIL À L'EMBAUCHE DU 1er EMPLOI					PART DU TEMPS PARTIEL À L'EMBAUCHE	REVENU MENSUEL NET MÉDIAN À L'EMBAUCHE
	NON SALARIÉ	EMPLOI À DURER INDÉTERMINÉE	INTÉRIM	CONTRAT AIDÉ	AUTRE EMPLOI À DURÉE DÉTERMINÉE		
Séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	3,8%	22,2%	15,1%	16,8%	42,1%	23,8%	1 196 €
Absence de séjours à l'étranger	4,0%	17,4%	19,9%	17,7%	41,0%	29,6%	1 129 €
Ensemble des sortants du secondaire	4,0%	18,6%	19,3%	17,4%	40,7%	28,1%	1 150 €

{3}

Situation au bout des trois premières années de vie active et séjours à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles

Si les sortants de l'enseignement secondaire ayant effectué un séjour encadré à l'étranger connaissent une situation à 3 ans au regard de l'emploi bien meilleure que ceux qui n'en ont pas bénéficié,

une fois en emploi, les conditions d'emploi sont relativement similaires. Ils sont néanmoins plus optimistes quant à leur avenir professionnel.

{3.1}

La situation professionnelle trois ans après la fin des études

Globalement, au bout de 3 ans après avoir quitté le système éducatif, les sortants de l'enseignement secondaire sont 59% en emploi, 26% au chômage, 8% en études et 7% inactifs.

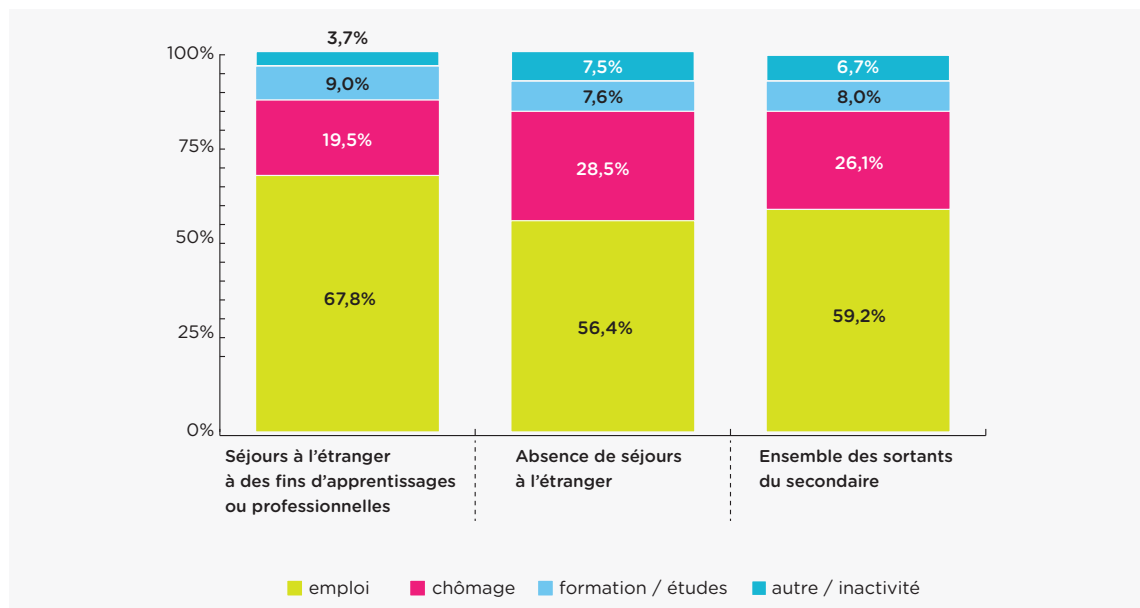
Le taux d'emploi des sortants ayant réalisé une mobilité à l'étranger encadrée est supérieur de plus

de 11 points à celui des sortants n'ayant effectué aucun type de mobilité. La part des sortants au chômage s'établit à 19,5% pour ceux ayant réalisé une mobilité encadrée contre 28,5% pour ceux qui n'en ont pas bénéficié.

• Graphique 4 : situation professionnelle trois ans après la fin des études selon le type de mobilité

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)



{3.2}

La situation professionnelle trois ans après la fin des études

Au bout de trois ans, pour les jeunes en emploi, les sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé une mobilité à l'étranger encadrée ne se distinguent pas des autres publics concernant le contrat de travail (même proportion en emploi

à durée indéterminée). Ils sont moins nombreux proportionnellement à travailler à temps partiel par rapport à ceux qui n'ont effectué aucune mobilité. L'avantage salarial de ce public est très modeste.

• Tableau 7 : caractéristiques de l'emploi à la date de l'enquête selon le type de mobilité

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en emploi à la date de l'enquête (180 450 individus) pour le contrat, en emploi et salarié pour le temps de travail (173 480 individus)

	CONTRAT DE TRAVAIL À LA DATE DE L'ENQUÊTE					PART DU TEMPS PARTIEL	REVENU MENSUEL NET MÉDIAN
	NON SALARIÉ	EMPLOI À DURER INDÉTERMINÉE	INTÉRIM	CONTRAT AIDÉ	AUTRE EMPLOI À DURÉE DÉTERMINÉE		
Séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	3,1%	43,2%	8,5%	20,2%	25,0%	18,3%	1 300 €
Absence de séjours à l'étranger	3,7%	43,5%	12,0%	16,1%	24,7%	24,3%	1 289 €
Ensemble des sortants du secondaire	3,9%	43,4%	11,4%	17,4%	23,9%	22,2%	1 300 €

En revanche, l'emploi occupé diffère sensiblement. 23% des sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé une mobilité encadrée ont un emploi de cadre ou de profession intermédiaire contre 17%

de ceux qui n'ont pas effectué. La part d'ouvrier est plus faible également pour le public en mobilité à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles.

• **Tableau 8 : profession et catégorie socioprofessionnelle à la date de l'enquête selon le type de mobilité**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en emploi à la date de l'enquête (180 450 individus)

	AGRICULTEUR / INDÉPENDANT	CADRE / PROFESSION INTERMÉDIAIRE	EMPLOYÉ	OUVRIER
Séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	2,8%	23,0%	39,5%	34,7%
Absence de séjours à l'étranger	2,1%	17,0%	39,0%	41,9%
Ensemble des sortants du secondaire	2,1%	18,6%	38,8%	40,5%

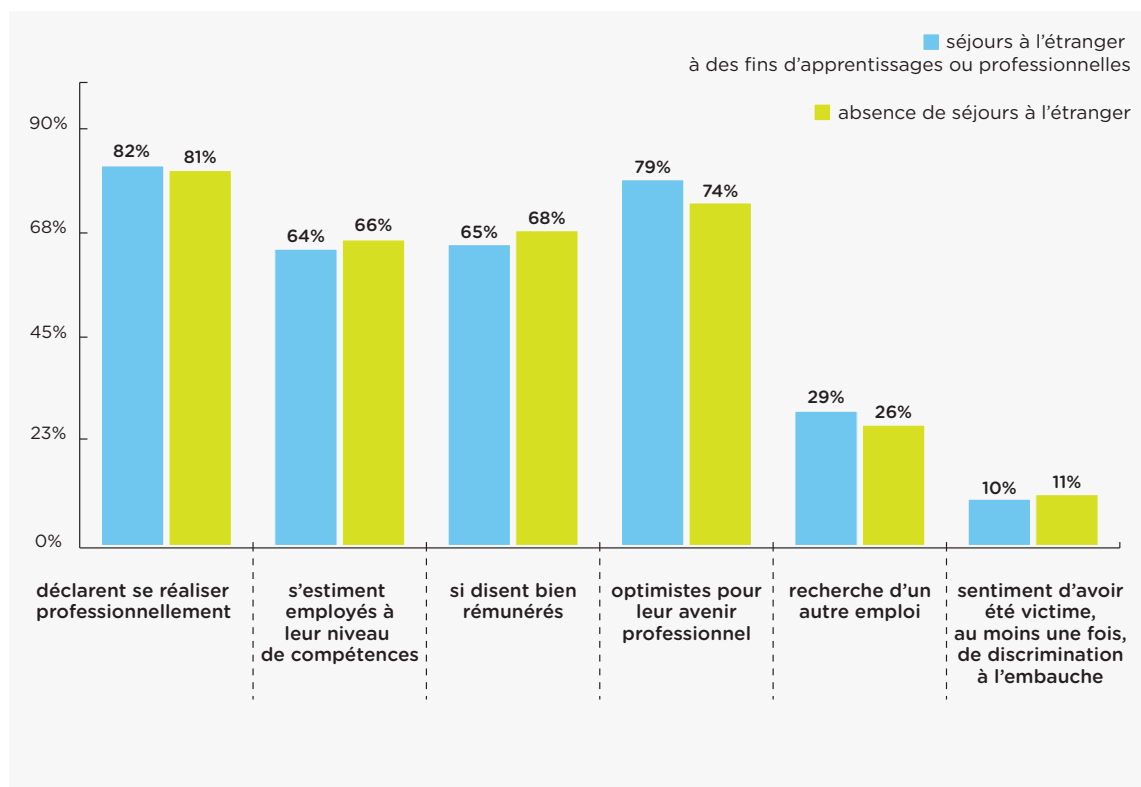
Les sortants de l'enseignement secondaire ayant bénéficié d'une mobilité encadrée à l'étranger se démarquent des autres publics par un optimisme

plus important quant à leur avenir professionnel et par un ressenti négatif plus important sur leur rémunération.

• **Graphique 5 : satisfaction des sortants de l'enseignement secondaire en emploi par type de mobilité**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en emploi à la date de l'enquête (180 450 individus)



{3.3}

La situation familiale trois ans après la fin des études

Les sortants de l'enseignement secondaire ayant réalisé un séjour à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles sont davantage

proportionnellement à avoir décohabité. Seuls 55% vivent encore chez leurs parents contre 63% de ceux qui n'ont pas effectué de mobilité encadrée.

• **Tableau 9 : type de décohabitation parentale**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (304 960 individus)

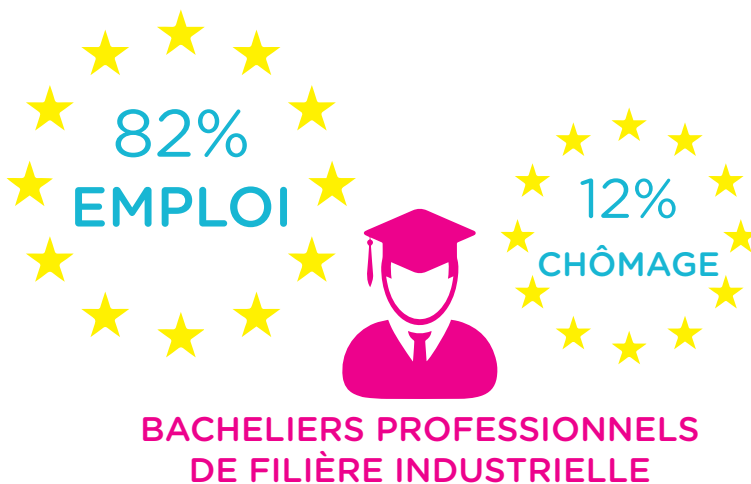
	VIT CHEZ SES PARENTS	VIT EN COUPLE	VIT SEUL (Y COMPRIS FOYER, COLOCATION)	TOTAL
Séjours à l'étranger à des fins d'apprentissages ou professionnelles	55,2%	23,1%	21,7%	100,0%
Absence de séjours à l'étranger	63,4%	20,8%	15,8%	100,0%
Ensemble des sortants du secondaire	62,1%	20,8%	17,1%	100,0%

{3.4}

Focus sur la situation à la date de l'enquête des différents groupes de sortants qui ont réalisé une mobilité à des fins d'apprentissages ou professionnelles

A la date de l'enquête, soit **environ 3 ans après avoir quitté le système éducatif, ce sont les bacheliers professionnels de filière industrielle qui ont réalisé une mobilité de stage ou de travail qui connaissent la situation la plus favorable**. 82% sont en emploi

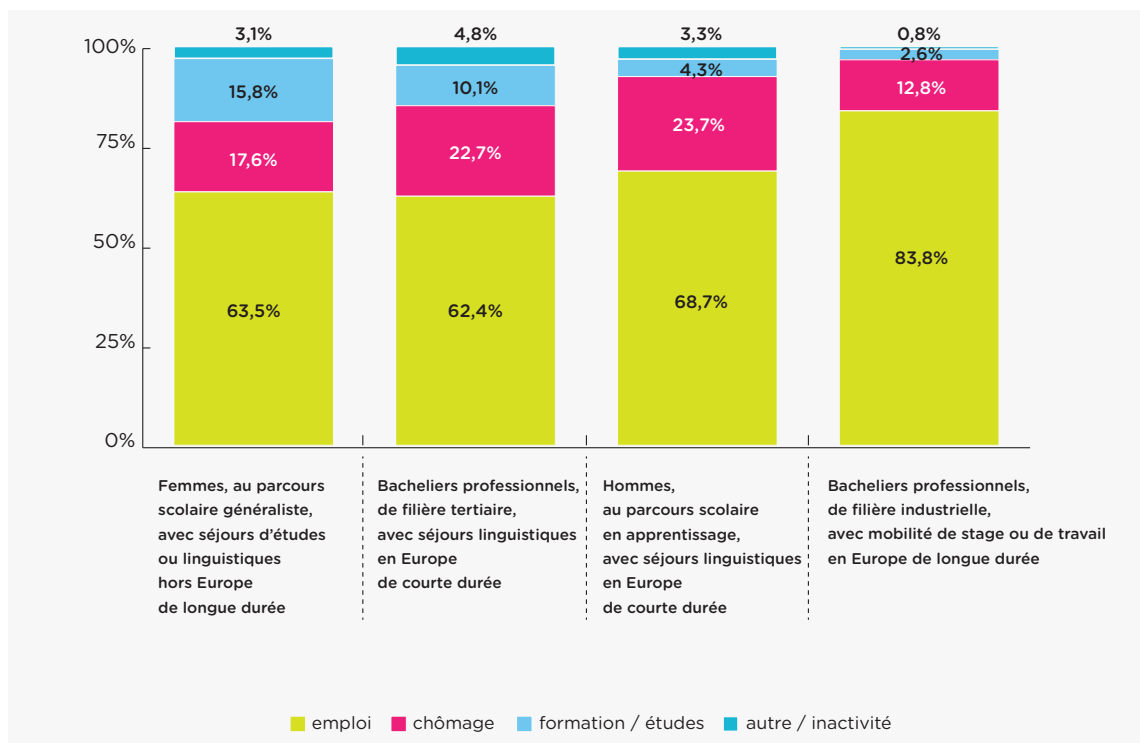
et 12% sont au chômage. A l'inverse les bacheliers professionnels, de filière tertiaire, ayant réalisé des séjours linguistiques de courte durée connaissent davantage de difficultés. 62% sont en emploi et 23% au chômage.



• **Graphique 6 : situation à la date de l'enquête selon les profils-types des sortants du secondaire en mobilité**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ayant effectué un séjour à l'étranger au cours de la scolarité (51 300 individus)



Parmi les sortants de l'enseignement secondaire qui ont réalisé une mobilité à l'étranger, le groupe d'élèves, « bacheliers professionnels, de filière industrielle, avec une mobilité de stage ou de travail en Europe de longue durée », en emploi, sont les plus nombreux proportionnellement à occuper un emploi à durée indéterminée (non salarié, CDI, fonctionnaire) et à disposer d'un poste de cadre ou technicien. Ils sont davantage également à travailler à temps complet et disposent d'un revenu net

mensuel médian le plus élevé (1400 euros).

Dans le même temps, le groupe des « hommes, au parcours scolaire en apprentissage, avec séjours linguistiques en Europe de courte durée » sont les moins nombreux à occuper un poste de cadre ou technicien, eu égard à la proportion importante de diplômés de CAP-BEP dans ce groupe. Ils ont, en revanche, un revenu net mensuel médian relativement élevé (1320 euros).

• **Tableau 10 : caractéristiques de l'emploi occupé à la date de l'enquête par profils-types de mobilité**

Source : Génération 2013, Céreq (données redressées)

Champ : ensemble des sortants de l'enseignement secondaire sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ayant effectué un séjour à l'étranger au cours de la scolarité en emploi à la date de l'enquête (33 490 individus)

	TAUX D'EMPLOI À DURÉE INDETERMINÉE	TAUX DE CADRE OU DE PROFESSION INTERMÉDIAIRE	TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	REVENU NET MENSUEL MÉDIAN
Femmes, au parcours scolaire généraliste, avec séjours d'études ou linguistiques hors Europe de longue durée	43,3%	29,0%	21,50%	1 280 €
Bacheliers professionnels, de filière tertiaire, avec séjours linguistiques en Europe de courte durée	45,4%	16,9%	18,90%	1 259 €
Hommes, au parcours scolaire en apprentissage, avec séjours linguistiques en Europe de courte durée	44,3%	15,5%	16,90%	1 320 €
Bacheliers professionnels, de filière industrielle, avec mobilité de stage ou de travail en Europe de longue durée	53,9%	30,8%	14,70%	1 400 €

Conclusion

Les dernières études sur les effets des séjours à l'étranger dans le cadre des études sur l'insertion professionnelle des jeunes sortants du système éducatif montrent qu'il est difficile de faire apparaître des corrélations significatives entre les deux phénomènes. La plupart constate que les sortants ayant réalisé une mobilité encadrée ont une insertion plus rapide et de meilleure qualité, mais qu'une fois les variables sociodémographiques ou académiques contrôlées, les effets s'amouindrissent, voire sont inexistantes (Calmand J., et alii, 2017, Havet N., 2016). Les bénéficiaires de ces séjours sont mieux dotés socialement et scolairement, et, ce sont ces facteurs qui expliquent davantage leur « meilleure » insertion professionnelle. N. Havet note ainsi que « les effets favorables de certains types de mobilité ne sont pas suffisants pour compenser les écarts liés au type d'établissement ou même les inégalités liées au genre ».

Cependant, ces études portent très majoritairement sur les sortants de l'enseignement supérieur. Des études plus qualitatives (Labadie et Talleu, 2017) montrent que les sortants les moins qualifiés peuvent bénéficier de ces séjours à l'étranger pour (re)construire un projet professionnel et ainsi améliorer leurs perspectives professionnelles. Y-aurait-il alors un effet des séjours à l'étranger encadrés sur l'insertion professionnelle des sortants les moins qualifiés ?

Pour répondre à cette question, nous avons mené une régression logistique pour connaître la corrélation entre les séjours à l'étranger à des fins d'apprentissage ou professionnelles et 6 caractéristiques d'insertion professionnelles :

- avoir connu au moins une séquence d'emploi au cours des 3 années qui ont suivi la sortie du système éducatif ;
- être en emploi 3 ans après la sortie du système éducatif ;
- être au chômage 3 ans après la sortie du système éducatif ;
- avoir un emploi à durée indéterminée pour les jeunes en emploi à la date de l'enquête ;
- avoir un emploi de technicien ou de cadre pour les jeunes en emploi à la date de l'enquête ;
- avoir un revenu net mensuel supérieur au revenu net mensuel médian pour les jeunes en emploi à la date de l'enquête.

Les variables explicatives utilisées sont les suivantes :

- variables sociodémographiques : sexe, origine sociale des parents, lieu de naissance des parents, mobilité régionale entre la 6e et la formation de sortie ;

- variables du parcours scolaire : redoublement en 6e, type de 3e, choix de l'orientation post-3e, seconde générale, formation en apprentissage ;
- variables du diplôme le plus haut obtenu : le type de diplôme, la filière du diplôme, la région du diplôme ;
- variables mobilité à l'étranger.

Le modèle testé n'est construit que sur la population des sortants de l'enseignement secondaire à laquelle nous avons soustrait les jeunes qui n'ont réalisé uniquement que des séjours à l'étranger à des fins de loisirs ou familiales, l'objet étant de comparer uniquement séjour encadré versus absence de séjour.

D'après ce modèle, le seul élément significatif entre les séjours encadrés et l'insertion professionnelle ne concerne que la probabilité d'avoir connu une séquence d'emploi au cours des 3 premières années de vie active. Ainsi, la chance relative d'avoir connu au moins une séquence d'emploi à la date de l'enquête est environ 1,36 fois plus élevée pour un sortant ayant bénéficié d'un séjour à l'étranger encadré que pour un sortant qui n'a bénéficié d'aucun séjour, conditionnellement aux différents facteurs pris en compte dans le modèle (i.e. sexe, origine sociale, lieu de naissance des parents, mobilité régionale entre la 6e et la sortie de formation, redoublement en 6e, type de 3e, choix de l'orientation post-3e, seconde générale, formation en apprentissage, type de plus haut diplôme obtenu, filière du diplôme et région du diplôme). A l'inverse, nous ne constatons pas de lien significatif sur la protection contre le chômage, ou bien, une fois en emploi, sur la qualité de l'insertion professionnelle (contrat, statut, rémunération).

Cette conclusion, combinée aux différentes études portant sur le sujet, met en avant la difficulté à trouver une corrélation significative entre la mobilité encadrée et l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire (une corrélation positive existe mais elle n'est pas significative). Néanmoins, cette étude ne permet pas de conclure, d'une part, sur l'insertion des jeunes sortants restés à l'étranger après leur mobilité, et d'autre part, sur l'évolution de la carrière professionnelle des jeunes mobiles, une fois passé le processus d'insertion professionnelle. L'expatriation professionnelle, souvent gage d'emplois de meilleure qualité pour les plus diplômés, est facilitée par la mobilité au cours des études grâce, notamment, au développement des compétences linguistiques et culturelles.

Bibliographie

AFSA C. (2016), Le modèle Logit. Théorie et application, Document de travail M 2016/01, Insee, 108 pages.

BALLATORE M et BLÖSS T. (2008), L'autre réalité du programme Erasmus : affinité sélective entre établissements et reproduction sociale des étudiants, Formation Emploi n°103, La documentation française, pp.57-74

BREZAULT M. (2016), La mobilité internationale, vecteur de professionnalisation du parcours des étudiants ?, in Professionnalisation des publics et des parcours à l'université, Céreq Echanges n°3, pp.15-35

CALMAND J., CONDON S., et alii (2017), Les liens entre expériences à l'étranger en cours d'études et insertion. Une approche par le concept de « capital de mobilité », in Rendement éducatif, parcours et inégalités dans l'insertion des jeunes. Recueil d'études sur la Génération 2010, Céreq Echanges n°5, mai 2017, pp.205-224

COMTE M. (2004), Les séjours à l'étranger des étudiants : la quête d'un bonus pour la formation et l'emploi ?, in Formation Emploi, n°85, pp.77-86

HAVET, N. (2016), Mobilité internationale des étudiants du supérieur et débuts de vie active, Working paper Gate, 25 pages.

LABADIE E. et TALLEU C. (2017), Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. Un exemple de capacitation empêchée dans le cadre non formel, Agora débats/jeunesses 2017/1 (n°75), pp.37-55.

PERRET C. (2008), Une expérience professionnelle à l'étranger est-elle payante en début de carrière pour les diplômés de l'enseignement supérieur ?, in Revue européenne des migrations internationales, vol. 24, n°3, pp.209-224

SCHOMBURG H. et TEICHLER U. (2008), Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active, in Formation Emploi, n°103, pp.41-55

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

L'Agence Erasmus + France / Education Formation est un Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle du

ministère de l'Education nationale, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et ministère du Travail. Elle est située à Bordeaux et emploie 120 personnes.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + (2014-2020) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Juin 2018

ISSN : 2554-0165

Imprimeur : BLF impression



L'Observatoire
Erasmus +